

Utilisation de la fonctionnalité de Hold & Release

Versioning	Version	2.0
	Date de publication	6 avril 2016

I. PRESENTATION DE LA PRATIQUE EXISTANTE & DESCRIPTION DES IMPACTS

Description de la pratique existante	Les instructions de règlement-livraison peuvent aujourd'hui être pré-matchées en Euroclear France. La fonctionnalité de Hold & Release n'existe pas.
---	--

Description de l'impact de T2S	Le pré-matching disparaît. La fonctionnalité de Hold & Release est mise en œuvre.
---------------------------------------	---

Description de la problématique majeure	<p>Tout custodian doit avoir la capacité de recevoir et traiter une instruction présentée ou à présenter en hold and release.</p> <p>Cette fonctionnalité peut être jugée nécessaire lorsqu'un conservateur souhaite présenter dans le système une instruction sans avoir la certitude de la provision correspondante en titre par exemple. C'est en quelque sorte un outil disponible pour répondre aux exigences du cahier des charges du teneur de compte conservateur AMF.</p> <p>Il peut y avoir des cas spécifiques à la demande d'un investisseur quand par exemple celui-ci pressent des soucis sur la réception de titres attendus ou toute autre difficulté liées à une transaction donnée.</p> <p>Par contre l'usage de cette fonction peut avoir des conséquences néfastes sur le règlement livraison puisque l'appariement de l'opération ne garantit en rien son dénouement qui peut être bloqué tant que l'instruction n'est pas libérée et est maintenue « on hold ».</p> <p>Aussi certaines activités peuvent être amenées à préconiser le non recours à cette fonctionnalité.</p>
--	---

Description des rôles de toutes les parties prenantes (FACULTATIF)	
---	--

Référence de la pratique : MS-SETTL-PREMAHR-01

Schéma des flux (FACULTATIF)	
---	--

Liens avec d'autres pratiques	
--	--

II. PROPOSITION DE PRATIQUE DE MARCHÉ

Pratique recommandée	<p>Les participants proposent de ne pas établir de pratique de marché et de se caler sur la position rappelée à Francfort consistant à conserver le caractère discrétionnaire de la fonctionnalité dans tous les cas de figure.</p> <ul style="list-style-type: none"> • De façon générale l'usage de cette fonction ne doit pas être systématique au risque de générer des difficultés de dénouement. • Elle est notamment à écarter dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Instructions de règlement livraison sur OPCVM ○ Pour le règlement livraison des OST ○ Pour les transferts de portefeuille ○ Dans le cas de conversion de titres nécessitant l'usage de franco without matching.
-----------------------------	---

Description des rôles de toutes les parties prenantes (FACULTATIF)	
---	--

Schéma des flux (FACULTATIF)	
---	--

III. MISE EN OEUVRE

Horizon de mise en oeuvre	Avant la migration vers T2S	Lors du démarrage en production sur T2S	Après la migration vers T2S
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Date: _____	Date: 12/09/2016	Date: _____